Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500077-20251202-D2025_53-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 02/12/2025

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
8	11

Vote
A la majorité Pour : 9 Contre : 2 Abstention : 0

L'an 2025, le 2 Décembre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOYSAN Youri, Maire, en session ordinaire, convoqués le 27/11/2025, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. MOYSAN Youri, Maire, Mmes : LETOURNOUX Isabelle, SAUVEE Stéphanie, MM : DENIAUD Bruno, GIRAUD Pierre-Yves, GRUEL Jean-Charles, RICHARD Bruno, VASNIER Pascal

Excusés :Mmes : BORDES Valérie, JAMAUX Johanna, MIRAMONT Aurélie

Procurations : Mmes : BORDES Valérie à Mme SAUVEE Stéphanie, JAMAUX Johanna à M. RICHARD Bruno, MIRAMONT Aurélie à Mme LETOURNOUX Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme SAUVEE Stéphanie

2025/53 – Avis sur projet Sens de Bretagne Eolien Energie

La Préfecture d'Ille et Vilaine a transmis par courrier à la commune d'Aubigné un dossier de demande d'autorisation environnementale présentée par la société SENS DE BRETAGNE EOLIEN ENERGIE en vue de créer et d'exploiter un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Sens-de-Bretagne. L'arrêté préfectoral portant sur l'ouverture d'une enquête publique a été transmis en mairie.

L'enquête publique est ouverte du lundi 8 décembre 2025 à 15h jusqu'au vendredi 16 janvier 2026 inclus à 17h.

Le dossier d'enquête est consultable à la mairie de Sens de Bretagne et sur le site internet de la Préfecture d'Ille et Vilaine.

Conformément à l'article R 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal est invité à donner son avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **9 ABSTENTIONS ET 2 CONTRE :**

- **S'ASBTIENT** sur le projet de demande de créer et d'exploiter un parc éolien sur la commune de Sens-de-Bretagne.

Le Maire
Youri MOYSAN

MAIRIE D'AUBIGNE (I.-V.)

La secrétaire de séance :
Mme SAUVEE Stéphanie